

Modalités d'évaluation des UE - 2026-2027

MENTION

Second degré

PARCOURS - TYPE

Sciences de la Vie et de la Terre

surligné

UE non compensable

session unique, compensation intra et inter semestres avec une note plancher de 5
sauf pour les UE non compensables : note plancher à 10

Master 2

UE non compensable

Place UE	Code UE Code Matière	Libellé UE Libellé Matière	ECTS	Vol. horaire	responsables UE
UE 0910	SC5B910C	Maîtriser et enseigner les SVT 3	10	72	
Obligatoire	SC5B9100	Approfondir les savoirs en SVT	3	22	Marie-Pierre JULIEN et Sébastien FABRE
Obligatoire	SC5B9101	Mobiliser ses savoirs pour enseigner les SVT	7	50	Marie-Pierre JULIEN et Marie-Anne LEMAIRE
UE 0930	M2EA930C	Mettre en œuvre une pratique professionnelle égalitaire	10	18	F. Bara
UE 0940	SC5B940C	Construire une pratique réflexive : recherche 3	2	12	Marie-Pierre JULIEN
UE 0950	SC5B950C	Structurer sa pratique professionnelle	6	12	Florence Bara, Marie-Pierre Julien et Marie-Anne LEMAIRE
UE 0960	SC5B960C	Maîtriser une langue vivante niveau B2			
A choix	M2ER9600	Anglais 2	2	18	F. Bertou
	M2ER9601	Espagnol 2			F. Bertou

SEMESTRE 9

SEMESTRE 10

UE 1010	SC5B110C	Maîtriser et enseigner les SVT 4	10	72	
Obligatoire	SC5B1100	Approfondir les savoirs en SVT	3	22	Marie-Pierre JULIEN et Sébastien FABRE
Obligatoire	SC5B1101	Mobiliser ses savoirs pour enseigner les SVT	7	50	Marie-Pierre JULIEN et Florence BOLOGNESI
UE 1030	M2EA130C	Concevoir sa pratique dans la communauté éducative	8	8	F. Bara
UE 1040	SC5B140C	Construire une pratique réflexive : recherche 4	3	8	Marie-Pierre JULIEN
UE 1050	SC5B150C	Adapter sa pratique professionnelle	6	6	Florence Bara, Marie-Pierre Julien et Marie-Anne LEMAIRE
UE 1070	SC5B170C	Concevoir/Mettre en œuvre son enseignement avec le numérique	3	24	N. Ros D. Peytavi

UNIVERSITÉ TOULOUSE
Jean Jaurès

U

INSPE

Institut national
supérieur du professorat
et de l'éducation
Toulouse Occitanie-Pyrénées

L'administratrice provisoire
de l'Inspé Toulouse Occitanie-Pyrénées



Nadine JESSEL

Modalités votées par le conseil d'INSPE du 23 septembre 2026

SESSION UNIQUE	
Détail des Modalités d'évaluation	% des épreuves dans la moyenne de l'UE
1 oral de 10 minutes (Oral : 100% de la note)	30%
2 écrits à rendre (Écrit à rendre 1 : 25% de la note ; Écrit à rendre 2 : 25% de la note) ; 1 oral de 10 minutes (50% de la note).	70%
oral de groupe pendant le TD intégratif	oral : 100%
1 écrit à rendre	Écrit : 100 %
document de synthèse en rapport avec le stage. La non réalisation du stage entraîne la note de 0/20 à l'UE au vu du caractère obligatoire du stage	Écrit : 100 %
1 évaluation fin semestre CE + EO en continu : 70% 1 évaluation intermédiaire (mi semestre) CE : 30% Évaluation fin de semestre en présentiel, tous sites et tous parcours confondus (fin semestre 9)	CE + EO en continu : 70% CE : 30%
1 évaluation fin semestre CE + EO en continu : 70% 1 évaluation intermédiaire (mi semestre) CE : 30% Évaluation fin de semestre en présentiel, tous sites et tous parcours confondus (fin semestre 9)	CE + EO en continu : 70% CE : 30%
1 oral de 10 minutes (Oral : 100% de la note)	30%
2 écrits à rendre (Écrit à rendre 1 : 25% de la note ; Écrit à rendre 2 : 40% de la note) ; 1 oral de 10 minutes (35% de la note).	70%
oral de groupe pendant le TD intégratif	oral : 100%
Mémoire Soutenance	Mémoire : 80 % Soutenance : 20 %
document de synthèse en rapport avec le stage + oral. La non réalisation du stage entraîne la note de 0/20 à l'UE au vu du caractère obligatoire du stage	Note globale
dossier numérique déposé sur le portfolio	écrit : 100%

À défaut de précision dans les modalités de contrôle des connaissances et des compétences (MCCC) ou dans les consignes applicables à l'évaluation, l'utilisation d'outils d'intelligence artificielle générative ne peut pas être présumée autorisée pour produire, modifier ou compléter un travail évalué.
L'utilisation d'un outil d'intelligence artificielle générative en méconnaissance des consignes applicables à l'évaluation est susceptible de relever des procédures en vigueur dans l'établissement en matière de fraude et de discipline.